

**Complément de décision n°2020/12-06  
relatif à l'accréditation de  
l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Junia  
(ISEN Junia)  
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

**Objet**

**Rapport intermédiaire** demandé dans la décision 2020/12-06 concernant la conformité du plan de développement sur le site de Bordeaux des prévisions annoncées dans le rapport d'auto-évaluation, avec une attention particulière portée sur la courbe de recrutement d'apprentis et sur le développement des ressources humaines, et notamment des enseignants-chercheurs dans le domaine.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Junia ;
- Vu la note de synthèse établie par Alain MORETTO, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 12 octobre 2022,

**La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément de décision suivant :**

La Commission prend acte **favorablement** du rapport transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 12 octobre 2022.



La présidente,  
Elisabeth CREPON